

BULLETIN D'ADHESION

APEL SAINT SACREMENT AIGREFEUILLE D'AUNIS

ANNEE 2021-2022



L'APEL de l'établissement est une association constituée de parents d'élèves bénévoles.

L'un des objectifs de l'APEL est d'accompagner l'équipe éducative pour donner à nos enfants toutes les chances de s'épanouir.

L'une des actions de l'APEL vise à récolter des fonds. Ces fonds participent à la mise en place des projets pédagogiques, éducatifs et ludiques.

L'APEL, par son dynamisme et son soutien, apporte un réel service à l'Établissement !

L'APEL Saint Sacrement, c'est entre autre : l'organisation des Photos de Classes / l'organisation du Marché de Noël / les Pères Noël en chocolats pour les enfants / la vente de Chocolats pour Noël et pour Pâques / la Tombola / l'organisation de la Kermesse / la participation à diverses actions : carnaval, permis piéton, théâtre, etc... / l'achat de la structure de jeux pour la maternelle et de plusieurs jeux pour l'école.

A l'occasion de la semaine des APEL en Mars, nous avons prévu diverses actions : recyclage ferraille, sensibilisation au gaspillage alimentaire, atelier sur le communication positive et l'empathie par petit groupe, sensibilisation au harcèlement scolaire.

De plus, nous avons pleins d'autres idées telles une réunion conférence et animation pour les parents, ou encore un loto pour les enfants dès que le contexte sanitaire nous le permettra ! Pour cela nous avons besoin de vous !

Suivez nous sur

Facebook APEL SAINT SACREMENT / Application MA SHARE ECOLE

PARTIE A COMPLETER

Mr/Mme/Mlle (Nom & prénom) :

Adresse complète :

Adresse mail :

Téléphone(s) :



Nom et prénom de l'ainé(e) scolarisé (e) dans l'établissement :

En classe de :

J'adhère à l'APEL pour cette année 2021-2022 et je verse :

22 € de cotisation annuelle et familiale*

* La cotisation comprend l'abonnement au magazine Famille & Education (5 numéros/an). Les nouveaux abonnés recevront leur 1er magazine à partir du mois de janvier 2020 !

je souhaite rejoindre le conseil d'administration

je souhaite faire un don à l'APEL d'un montant de

Les chèques sont à mettre à l'ordre de l'OGEC en précisant au dos « adhésion APEL » et/ou « don APEL » avec le nom et prénom de votre enfant